Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 300

Artikel: La pétition fédérale pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-259648

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

aurait pu retracer ici cette belle carrière de maîtresse d'école primaire, carrière de conscience et de travail, suivie, quand sonna l'heure d'une retraite à laquelle personne ne pouvait croire, tant Mme Dunand portait allègrement le poids des années! par une activité féconde au sein des Commissions féminines de coopératrices. Mme Dunand s'attacha, en effet, de tout son cœur et consacra toutes ses capacités à la création de ces groupements féminins, dont le regretté Alfred de Meuron avait eu l'idée, et qui peuvent avoir une si grande influence pour faire comprendre à tant de ménagères la valeur de l'idéal coopératif et leur montrer dans la « Coopé » autre chose que le magasin où l'on achète à meilleur compte. Jusqu'à ces tout derniers jours, c'était, chaque quinzaine, Mme Dunand qui nous communiquait pour le *Carnet* la liste de ces séances organisées par elle avec tant de cœur et d'intérêt.

Mais elle fut aussi une féministe convaincue, une de celles que révoltait l'injustice de l'infériorité politique et économique de la femme, et qui réclamait son bulletin de vote pour réparer cette inégalité. Mme Louisa Dunand était une fidèle de nos séances, de nos thés suffragistes notamment, dans lesquels elle participait souvent à la discussion avec bon sens et enthousiasme, et à plusieurs reprises, dans des séances publiques de propagande, elle fut une de nos oratrices écoutées et applaudies. La question du pastorat féminin l'intéressait tout particulièrement aussi. Et enfin, elle avait pris part, il y a quelques années, au concours de pièces de théâtre suffragistes ouvert par les Associations suffragistes de langue française, et avait envoyé au jury une saynète alerte et convaincue.

A tous ceux qui la pleurent aujourd'hui, notre journal, dont elle était une abonnée fidèle et encourageante, tient à exprimer ici sa vive sympathie et ses regrets. E. Gd.

Mme Nora Perret-Gross

Mme Nora Perret-Gross, décédée le 23 janvier dernier à Lausanne, réprouvait le mouvement féministe, sans doute parce qu'elle le connaissait mal. C'était, cependant, une féministe qui s'ignorait; notre journal, qui ne fait pas la critique des opinions, tient à saluer la mémoire de cette femme supérieure, à souligner son travail acharné, son énergie indomptable, sa volonté de fer, sa culture étendue et désire marquer le mouvement artistique qu'elle a créé, l'intérêt qu'elle portait à la politique, la passion avec laquelle elle prenait position, et les belles qualités qui en faisaient une incomparable maîtresse de maison.

Il fallut à Nora Perret un beau courage pour embrasser, vers 1890, la carrière artistique; il lui fallut encore plus de courage, d'énergie et de ténacité pour accomplir la tâche qu'elle s'était donnée: créer, lancer, maintenir chez nous l'intérêt pour les arts appliqués; si l'opinion publique est aujourd'hui acquise aux arts mineurs, c'est à Nora Perret qu'elle le doit en grande partie. Elle fonda à Lausanne, en 1903, et dirigea pendant un quart de siècle, avec de rares qualités de chef, une Ecole de dessin et d'art appliqué qui a joué un rôle important dans le développement artistique du pays.

Membre fondatrice de « l'Œuvre », association suisse romande de l'art et de l'industrie, elle éveilla l'intérêt pour l'art appliqué à l'industrie, et, montrant l'exemple, se livra à de patientes recherches en céramique, renouvela la forme et le décor, imprima une impulsion originale à la poterie de Heimberg, près de Thoune; dans ses cours de composition décorative, elle forma de remarquables élèves en peinture sur étoffe, sur porcelaine, etc. Ce mouvement obtint un magnifique couronnement avec la Ire Exposition nationale suisse des Arts appliqués, qu'elle organisa en 1922, à Lausanne, avec son mari. Si cette importante manifestation ne récolta pas l'approbation du grand public, à cause de son modernisme, elle eut le grand mérite de marquer la somme des résultats acquis, et de montrer à nos artisans tout le travail qu'ils devaient encore accomplir.

Avec Mme Perret, la leçon d'art devenait une leçon d'énergie. L'art qui ne crée que pour sa propre satisfaction lui semblait stérile; elle ne concevait pas l'art sans une portée sociale, économique et éducative; sans perdre de son fondamental désintéressement, il doit tenir compte des nécessités quotidiennes; c'est un apostolat d'abord, et c'est aussi un métier, un moyen de gagner sa vie, qui doit fournir à tant de femmes un travail profitable où se relève leur dignité et se libère leur personnalité. S. B.

Dieu a donné à chaque peuple son prophète ou son poète. Et voici que le formalisme machinal de l'unitarisme a aussi sa poétesse, Harriet Martineau. Son génie perce le formalisme comme des brins d'herbe perceraient le macadam d'une route. » Et il ajoute: « Elle est un étrange phénomène, une véritable petite poétesse enveloppée — comme une momie de ses bandelettes — des formules de l'économie politique et du socinianisme, et malgré tout pleine de vie. »

Pleine de vie, elle le fut toujours; tant que ses force le lui permirent, elle s'intéressa à beaucoup de nobles causes. Elle se rendit aux Etats-Unis, d'où elle revint un ferme champion de l'abolition de l'esclavage. Elle s'intéressa, vers 1861, à la question de la réforme de l'hygiène aux armées et disait à Florence Nightingale qu'elle écrirait un article chaque samedi contre le commandant en chef des armées, aussi longtemps qu'il y aurait lieu de l'accuser. Un de ses ouvrages les plus connus et appréciés est sa traduction abrégée de la *Philosophie positive* d'Auguste Comte, qui réduit, comme on l'a dit, six volumes d'un français sans grâce en deux volumes d'un anglais limpide. Elle écrivit aussi des récits de son voyage en Amérique, et un roman intitulé *Deerbrook*, dont le héros est Toussaint Louverture.

Telle que fut Harriet, on la peut considérer comme une des personnalités les plus intéressantes de son époque. Elle est véritablement une figure à part au milieu des femmes de l'ère victorienne. Ses idées se peuvent discuter... son intelligence et son énergie sont, elles, indiscutables.

Jeanne Vuilliomenet.

La Pétition fédérale pour le suffrage féminin

Le Bureau

du Grand Comité suisse d'action, qui comprend maintenant 15 membres représentant toutes les parties de la Suisse, s'est réuni le 26 janvier, à Berne, sous la présidence de Mme Leuch. Il s'est surtout occupé de travail pratique immédiat: appel en faveur de la pétition, qui sera signé non seulement par tous les membres du Grand Comité d'action, et par toutes les Sociétés qui y ont adhéré, mais encore pour chaque canton par des personnalités spécialement connues, et sera adressé à la presse vers le 15 février; impression de la feuille volante de propagande, du manuel pour conférenciers, réimpression de cartes postales, éventuellement d'une brochure de propagande en français, etc., etc. Une liste de conférenciers et de conférencières a été également dressée, qui comprend un grand nombre d'orateurs et d'oratrices bien connus de notre mouvement, et qui seront certainement fréquemment mis à contribution dans les mois qui vont venir, car toute la responsabilité du travail dans les cantons sans Sections suffragistes incombe au Comité suisse. Ailleurs, et en plus des cantons qui ont déjà fait connaître leur activité dans nos colonnes, ou dont on trouvera des nouvelles plus loin, le travail s'organise dans les meilleures conditions, comme le prouvent les nouvelles reçues de Bâle, Schaffhouse, Soleure, Davos, Baden, etc.

La grosse préoccupation du Comité suisse, ce sont les finances, puisqu'il a pris généreusement à sa charge tous les frais d'impression et de publication, qui atteignent rapidement des sommes élevées, et les épargne ainsi aux Commissions cantonales. Aussi, la cueillette des signatures devant, comme nous venons de le dire, se faire par ses soins dans 11 cantons, le budget de 15.000 fr. qui a été adopté ne paraît pas trop élevé pour faire face à toutes ces charges. C'est pourquoi le Comité adresse un appel pressant à tous ceux, groupements et personnes individuelles, qui voudront bien contribuer par des dons à constituer le fonds nécessaire. Les contributions même les plus modestes seront accueillies avec reconnaissance, et peuvent être versées au compte de chèques postaux No III, 7049 (Berne). D'autre part, notre journal sera heureux de fonctionner comme intermédiaire pour ceux de ses lecteurs qui voudront soutenir financièrement les efforts du Comité suisse, et ouvre dès aujourd'hui une souscription à cet effet dans ses colonnes, pour laquelle on peut se servir de notre propre compte de chèques No I. 943. Nous publierons régulièrement la liste des dons et souscriptions versés pour le Comité **suisse:** il importe de mettre ce point au clair pour éviter toute confusion avec les versements faits pour le compte des Commissions cantonales.

Souscription en faveur de la Pétition fédérale pour le Suffrage féminin

(Comité suisse.)

Reçu à ce jour :

Association suisse pour le Suffrage féminin	Fr.	1.000
Union nationale des Amies de la Jeune Fille	»	100
Union suisse des Institutrices	»	300
Union des Maîtresses d'Ecoles professionnelles et ménagères	»	50
Association suisse du Personnel des Services publics.	»	100
S. d. G. (Berne)	»	1.000
B. B. (Saint-Gall)	»	100
E. R. (Berne)	»	50
Dons particuliers divers	»	50
	Fr.	2.750

A Genève.

Le Comité d'action pour la pétition fédérale, qui comprend, en plus de quelques membres du Comité de l'Association pour le Suffrage, un représentant des 16 Sociétés et parti politique, qui ont accepté officiellement de collaborer au travail pour la pétition, a constitué un Bureau Exécutif de 11 personnes ainsi composé: Présidente: Mlle Emilie Gourd; vice-présidents: MM. Martin Naef, conseiller d'Etat, Ch. Burklin, député, ancien conseiller aux Etats Mme le Dr Gourfein-Welt; secrétaires: Mlle J. Roget, institutrice, Mme Candaux, institutrice, Mme Hélène Vulliéty, sténodactylographe; trésorière: Mlle Suzanne Brenner, comptable; membres: Mlles Alice Descœudres et Berthe Berney, institutrices, M. Pierre Passello, instituteur. La grosse tâche de ce Bureau est de pourvoir à la répartition, dans les 29 Secteurs de la ville, des collecteurs et collectrices de bonne volonté, de placer à la tête de chaque Secteur une personne responsable, etc., etc. En outre, il a commencé à dresser une liste de conférenciers et conférencières, soit pour les causeries dans des groupements, cercles, associations, syndicats, etc., qui seront données en ville, soit pour les conférences dans les 40 communes de la campagne, dont M. Passello a bien voulu assumer l'organisation. Des listes seront également déposées dans des magasins, désignés par de petites affiches, qui contribueront ainsi à la propagande; enfin de fréquents communiqués passés à la presse maintiennent l'attention publique en éveil, en attendant de plus longs articles. Il est d'ailleurs des journaux d'information dans lesquels la discussion sur le suffrage féminin figure à peu près à l'état endémique! ce qui est excellent pour notre cause. S. F.

Dans le canton de Vaud.

Réuni le 25 janvier, le Comité d'action vaudois a composé son Bureau de Mlle Quinche, avocate, présidente; Mme Jomini (Nyon) et Dr Muret, vice-présidents; Mlle M. Daeppen, Mme Rey-Pache, secrétaires; Mme Bovet-David, trésorière; Mme Alex. Séchaud (Paudex), préposée au contrôle des feuilles de pétition. La Commission de propagande et conférences est composée de Mlle L. Dutoit et Mme Gutknecht; celle de presse, de Mme Benoît et Mlle S. Bonard.

Dans les onze districts où n'existe pas de section de suffrage, le Comité d'action cherche des membres correspondants et des bonnes volontés pour former des Comités chargés de la propagande et de la cueillette des signatures. Lausanne a été divisé en vingt secteurs, ayant chacun un chef responsable. S. B.

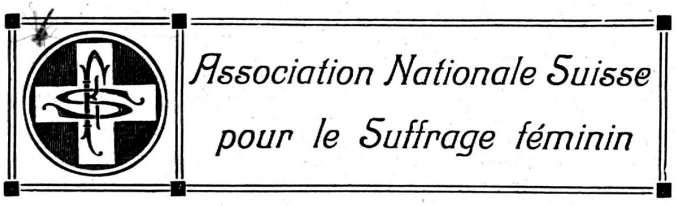

Réunion du Comité Central.

Ordre du jour très chargé que celui de la séance qui a réuni à Berne le 28 janvier les membres du Comité Central, et ceci en dépit du fait que tout ce qui concerne la pétition fédérale est maintenant aux mains d'un Comité spécial. Mais différentes questions d'organisation intérieure, du règlement desquelles dépend la bonne marche de l'Association ont nécessité un assez long échange de vues, de même que le problème toujours actuel de la propagande. Le Cours de Vacances, qui constitue l'un des moyens les plus efficaces de cette propagande, aura probablement lieu cette année à Langenbruck (Jura bâlois), afin de seconder l'activité des suffragistes bâloises dans le demi-canton voisin. Quant à l'Assemblée générale de l'Association, elle a été fixée aux 25 et 26 mai, à Zurich: chose curieuse, ce sera la première fois que les suffragistes suisses se réunissent dans cette ville depuis vingt ans qu'existe l'Association! La fin de mai a été choisie pour cette Assemblée, en raison de la date du Congrès International de Berlin, qui se terminera si près des vacances d'été qu'il a paru préférable de rompre pour cette fois avec la tradition, et de convoquer l'Assemblée *avant* le Congrès, pour lequel elle constituera d'ailleurs une excellente propagande. L'ordre du jour de l'Assemblée ne pourra être fixé qu'au mois de mars, lorsque les Sections auront eu le temps de formuler des propositions. — Le Comité Central s'est naturellement encore beaucoup occupé des questions connexes avec le Congrès de Berlin, auquel il espère pouvoir envoyer une délégation nationale complète de 12 membres. La liste de cette délégation sera arrêtée plus tard également, mais de nombreuses circulaires du Comité International ont déjà retenu l'attention du Comité. Enfin, il a décidé de rédiger, à l'occasion des prochaines votations fédérales (blé, option locale, circulation routière) un texte d'affiche, qui, tout en respectant scrupuleusement la neutralité de notre mouvement, protestera contre l'exclusion des femmes de ces scrutins, et contiendra un appel à signer la pétition. — Et avec la discussion de quelques démarches encore touchant à des sujets extrêmement variés (salaires minima dans l'industrie à domicile, allocations familiales, postes féminins au Secrétariat de la S. d. N., impressions de timbres-réclame de propagande, finances de l'Association, etc., etc.)... six heures de séance ont très vite passé. E. Gd.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Le Comité de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses s'est réuni à Berne le 18 janvier. Après avoir liquidé les questions administratives, il posa quelques jalons pour l'Assemblée générale, qui aura lieu au début d'octobre, à Hérisau.

L'Alliance est représentée par Mme Glaettli dans la Commission d'experts pour l'étude de l'assurance vieillesse, Commission qui se réunira le 29 janvier.

Une IIIme Journée éducative aura lieu à Neuchâtel le 9 février, où seront traités les sujets suivants: école, famille et groupements de jeunesse. Les journées de Lausanne (fin mai) seront consacrées à l'éducation des éducateurs.

Le Comité exécutif et les Commissions permanentes du Conseil international des Femmes auront leur séance à Londres du 29 avril au 9 mai. L'Alliance y enverra deux ou trois déléguées.

L'Alliance demandera à Sir Edric Drummond que le contrat de Dame Rachel Crowdy à la Commission de la traite des femmes et des enfants, soit renouvelé pour une période de sept ans (au lieu d'une année), comme c'est le cas pour tous les autres contrats de la S. d. N.

IIme Journée des Femmes vaudoises

INVITATION

Mesdames,

Nous venons vous inviter cordialement, comme l'année dernière, à une rencontre des Femmes Vaudoises qui aura lieu le *jeudi 28 février*, dans la Salle Splendide, à Lausanne. Le succès de la Journée vaudoise en 1928 nous a encouragées à renouveler cette invitation et à choisir une salle plus grande. Vous savez que le but de ces journées est de rapprocher, *en dehors de tout esprit de parti*, les femmes vaudoises de la ville et de la campagne, pour apprendre à se connaître et à se comprendre, et pour étudier en commun des questions concernant les intérêts de la femme. Le sujet choisi pour cette année est celui des bonnes relations qui doivent exister entre les femmes de la campagne et celles de la ville, il intéressera chacune de nous. La crise agricole actuelle nous préoccupe toutes et nous savons les difficultés que les campagnardes ont à écouler, d'une façon rémunératrice, les produits de leurs jardins et de leurs vergers. Nous voulons étudier ce problème au point de vue pratique: nous sommes reconnaissantes que Mlle Neuenschwander, de